SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 9 avril 2026 (PV-CX718)
12h
Local 1119 pavillon Ringuet

Présences
Professeur Pier-Luc Lajoie, président
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Chloé Fortin Bergeron, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeur Philippe Caron, trésorier
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Invitées pour le point 6
Professeures Corina Borri Anadon, Justine Gosselin-Gagné et Jeanne Bilodeau

---

Pier-Luc Lajoie préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX718-09-04-2026-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 mars (CX717)
4. Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
5. Correspondance et information
6. Invitées – Projet de loi 9 sur le renforcement de la laïcité au Québec
7. Chantier sur les structures de gestion académique
8. Comité bipartite – Dégagements d'enseignement pour la recherche
9. Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 23 avril 2026
10. Rapport des membres du comité exécutif
    1. Secrétariat
    2. Trésorerie
    3. VPSC
    4. VPAU
    5. VPAS
    6. VPRT
    7. Présidence
11. Questions diverses
12. Date de la prochaine réunion régulière : 10 avril 2026
13. Clôture de la réunion

CX718-09-04-2026-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues.

CX718-09-04-2026-02 Adoption de l'ordre du jour

La présidence de la réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 718e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX718-09-04-2026-03 Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 mars 2026 (CX717)

PV-CX716-26-02-2026

La présidence de la réunion présente le procès-verbal de la 717e réunion du comité exécutif tenue le 19 mars 2026.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 717e réunion du comité exécutif tenue le 19 mars 2026.

Adoptée à l'unanimité.

CX718-09-04-2026-04 Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs

La présidence de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX718-09-04-2026-05 Correspondance et information

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX718-09-04-2026-06 Invitées – Projet de loi 9 sur le renforcement de la laïcité au Québec

La présidence de réunion invite les professeures Corina Borri-Anadon, Justine Gosselin-Gagné et Jeanne Bilodeau à présenter le projet de loi 9, devenue le 2 avril la *Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec*.

Elles souhaitent que le conseil syndical se positionne sur cette loi qui a un impact sur le travail des professeur.es.

Des questions sont posées sur les attentes envers le Syndicat, outre une prise de position. Les professeures indiquent que les collègues qui se mobilisent contre cette loi se sentiront légitimisé et appuyés par leur syndicat.

Après discussion, le comité exécutif invite les professeures à présenter leur demande au conseil syndical du 23 avril 2026.

À la suite du départ des trois professeures, les membres du comité exécutif discutent de la création d'un comité politique qui pourra entendre ce type de demande et préparer un

dossier (présentation du sujet, recommandation, action à privilégier, etc.) destiné au comité exécutif.

CX718-09-04-2026-07 Chantier sur les structures de gestion académique

La VPAU assure le suivi des travaux liés au chantier.

Un courriel a été envoyé aux délégué.es du conseil syndical pour recueillir de l'information sur la tournée départementale entreprise par le VRRAAC.

La VPAU et le président sont à analyser la consultation syndicale (85 répondant.es) qui s'est tenue en parallèle de la consultation du VRRAAC (72 répondant.es, dont 36 professeur.es). Il s'en dégage un consensus sur le nombre trop élevé de cadre pour le démarrage des facultés, une préoccupation importante sur la capacité financière de l'université, et il y a une satisfaction concernant le processus de nomination des doyens.

Une équipe de projet a été constituée pour les budgets de fonctionnement du Chantier. La VPAU a intégré cette équipe. Pour sa part, l'équipe de priorité est à travailler sur les postes de vice-recteurs adjoints.

Les membres du comité exécutif discutent des prochaines interventions à entreprendre, dont celle d'organiser une rencontre avec les professeur.es membres du comité de déploiement.

CX718-09-04-2026-08 Comité bipartite – Dégagements d'enseignement pour la recherche

La VPSC assure le suivi des travaux liés au comité bipartite.

Les comparaisons entre les dégagements donnés et ceux qui auraient été octroyés par le modèle se tiennent pour les 5 secteurs, bien que plusieurs informations soient toujours manquantes pour finaliser le tout. Dans ce modèle, les centres et instituts y sont inclus.

À terme, il en reviendra aux deux parties d'entamer des négociations. Le doyen de la recherche et la création souhaite convenir d'une lettre d'entente pour établir un projet-pilote d'une durée d'une année.

L'avancée des travaux pourra faire l'objet d'une nouvelle présentation au conseil syndical au plus tôt à la réunion du mois de mai 2026.

CX718-09-04-2026-09 Mieux connaître sa convention collective

La secrétaire présente un dossier regroupant plusieurs informations colligées en regard de la préparation à la retraite, dont les dispositions prévues à la convention collective, les démarches à entreprendre auprès du Service des ressources humaines et du Service des technologies de l'information, de même que des données à considérer pour le calcul du Régime de retraite de l'UQ.

Cette présentation fera l'objet d'un exposé à la prochaine réunion du conseil syndical.

CX718-09-04-2026-10 Projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 23 avril 2026

La secrétaire présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 23 avril 2026.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS378)
4. Invitées – Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec
5. Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique
    1. Suivis
    2. Tournée du VRRAAC
6. Information préparation à la retraite
7. Tribune des délégué.es
8. Rapport du comité des relations de travail
9. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 mars 2026 (PV-CS377)
10. Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
11. Dépôt de documents
    1. Procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX716 à PV-CX717)
12. Questions diverses
13. Date de la prochaine réunion régulière : 28 mai 2026
14. Clôture de la réunion

CX718-09-04-2026-11 Rapport des membres du comité exécutif

1. **Secrétariat**
    a. Promotion : un des deux membres externes est en congé maladie. De multiples démarches ont été réalisées pour remplacer cette personne. Les règles actuelles ne prévoient pas d'alternative en cas d'absence. Le professeur substitut à l'interne ne pourra assurer un remplacement complet. Recommandation de ne pas remplacer cette année et prévoir des alternatives l'an prochain. Revoir également le rôle de substitut pour s'assurer de la compréhension qu'ils peuvent avoir à remplacer en cas d'absence;
    b. Élaboration d'une présentation en lien avec la préparation à la retraite;
    c. Analyse des règles du SPPUQTR dont le suivi pour la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels au Québec;
    d. Préparation de la documentation pour la personne qui occupera la fonction de secrétaire général lors du mandat 2026-2027.

2. **Trésorerie**
    a. 27 mars 2026 : Réunion du CIRRAC. Hausse des cotisations à prévoir de 4,8 % à 9,8 % pour les assurances collectives;
    b. Analyse de la *Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail*, adoptée le 2 avril 2026.

3. **Vice-présidence aux services à la collectivité**
    a. Annulation du Souper-hommage aux professeur.es retraité.es en 2025 prévue le 30 avril 2026. Peu d'intérêt manifesté par les invité.es;
    b. Élaboration des critères d'attribution des bourses universitaires via la Fondation de l'UQTR;
    c. Préparation des dossiers pour la transmission d'informations à la prochaine vice-présidence à la vie syndicale;
    d. Début des remises de bourses collégiales;
    e. Rencontre du comité bipartite - Dégagements d'enseignement pour la recherche.

4. **Vice-présidence aux affaires universitaires**

a. 2 avril : réunion du comité de déploiement;
b. 8 avril : rencontre avec des représentants de l'Association générale étudiante de l'UQTR pour discuter du Chantier;
c. 8 avril : réunion du comité syndical Chantier;
d. 9 avril : rencontre avec l'équipe du Chantier, suivie d'une séance de négociation.

5. Vice-présidence aux affaires syndicales

a. VPRT2-2023-01 – Éthique en recherche et règlement de premier cycle (*PV-CX713-15-01-2026-08.5.a*)
   - Un élément d'un cours a été jugé inapproprié par un comité d'éthique en recherche. Le professeur est en désaccord avec l'interprétation du comité.
     - ✓ Suspension de délais.
     - ✓ En attente de pouvoir vérifier l'intégration des modifications.

b. VPRT2-2025-03 – Approbation de tâches par assemblée départementale (*PV-CX717-19-03-2026-11.5.a*)
   - Une personne professeure s'est fait refuser ses pourcentages de pondération pour ses éléments de tâche bien que les politiques aient été respectées.
     - ✓ Demande de suspension de délais accordée.
     - ✓ Multiples rencontres avec l'employeur pour gérer la prochaine approbation des tâches en département.

c. VPRT2-2026-01 – Intervention de l'employeur dans la tâche d'un membre (*PV-CX717-19-03-2026-11.5.b*)
   - L'employeur a retiré un dégagement de recherche à un membre alors que sa tâche est légitime.
     - ✓ Demande de suspension des délais acceptée le 26 mars.

d. VPRT2-2025-02-G2022-03 – Surcharge de travail - enquêtes de l'employeur (*PV-CX717-19-03-2026-11.5.c*)
   - Des professeurs ont dû investir des heures pour se défendre pendant une enquête exhaustive en 2021.
     - ✓ Contre-proposition envoyée le 8 avril 2026.

e. Annexe F Cours en ligne (*PV-CX717-19-03-2026-11.5.d*).
   - Des professeurs refusent de prendre des mandats de direction pédagogique par crainte de perdre leur priorité sur cours en ligne. Cueillette de données en cours.
     - ✓ VPAS se retire du dossier.

f. VPRT2-2024-02 G2024-07 – Interprétation de l'article 10 de la convention collective et non-respect de l'article 10 de la convention collective (*PV-CX716-26-02-2026-10.5.e*).
   - L'employeur refuse diverses utilisations de cours en surplus de tâche. L'employeur ne respecte pas le droit des professeurs d'inscrire leur tâche dans leur formulaire et de la soumettre telle quelle à l'assemblée départementale (amendement au grief).
     - ✓ Le 27 mars, l'employeur recule sur l'entente de principe.

g. VPRT2-2024-01 – Attribution des dégagements pour activités de recherche (*PV-CX717-19-03-2026-11.5.f*)
   - L'annexe 5 de la convention collective prévoit la formation d'un comité bipartite pour discuter d'améliorations à la distribution des dégagements pour activités de recherche.
     - ✓ Rencontre du comité: 24 mars 2026
     - ✓ Absence de biais inter secteurs importants avec le modèle (Reste à s'entendre sur les seuils).

- ✓ Recommandations aux deux parties (CRT, employeur)

h. VPRT2-2025-01 – Bureaux (*PV-CX716-26-02-2026-10.5.f*)
   - ➢ L'employeur réclame la permission de passer outre l'article 23.04 a) qui prévoit un bureau privé à chaque professeur.
     - ✓ Rencontre prévue le 17 avril 2026

i. Communications de l'employeur avec une professeure en absence maladie (*PV-CX717-19-03-2026-11.5.h)*
   - ➢ Un membre a reçu des communications non sollicitées et/ou pouvant être interprétée comme étant de la pression de l'employeur pendant une absence maladie.
     - ✓ Le CRT a émis une demande d'information sur la situation et sur le rôle de certains employés des RH le 29 janvier 2026.
     - ✓ Rencontre du FESA prévue le 17 avril 2026.

6. Vice-présidence aux relations de travail

a. Évaluation 1er contrat – Report du vote et du dépôt auprès du vice-recteur *(PV-CX717-19-03-2026-11.6.b)*.
   - ➢ À la suite du dépôt du Comité d'évaluation d'une professeure, l'assemblée départementale a reçue de nouvelles informations. L'assemblée départementale a reporté son vote. Le rapport d'évaluation ne pourra être remis au vice-recteur dans les délais prévus à la convention collective. L'assemblée départementale souhaiterait rencontrer la professeure. La professeure demande d'être accompagnée par le SPPUQTR. Le Syndicat ne peut accompagner ou représenter un.e professeur.e vis-à-vis des collègues.
     - ✓ Message au Service des ressources humaines pour prolongation du 1er contrat (11.04). Réponse négative.
     - ✓ Communications avec procureur

b. Refus d'AÉR (*PV-CX717-19-03-2026-11.6.c*)
   - ➢ Un professeur a fait une demande d'AÉR. Le DGAAP a refusé la demande avant que la commission des études en soit saisie, ce qui constitue une ingérence dans le processus d'octroi des AÉR (article 14, CC).
     - ✓ Grief à déposer.

c. Allégations de communications non respectueuses et de propos vexatoires (*PV-CX717-19-03-2026-11.6.d)*
   - ➢ #1 : Un professeur aurait tenu des propos non respectueux et vexatoires à l'égard d'une direction départementale.
   - ➢ #2 : Nouvelles infos : commentaires à caractères sexuels et propos inadéquats dans le cadre d'un cours
     - ✓ Grief à déposer.

d. Allégement de tâche et direction de programme – Refus d'allègement (*PV-CX717-19-03-2026-11.6.e)*
   - ➢ Allègement de tâche voté par l'assemblée départementale.
   - ➢ Le dégagement pour la direction pédagogique a été accordé, puis refus par le DGAAP d'alléger la tâche.
     - ✓ En attente de la réponse officielle du DGAAP faite au professeur.

e. Non-respect du Règlement d'étude de premier cycle (*PV-CX717-19-03-2026-11.6.h)*
   - ➢ Un professeur n'a pas respecté le règlement. Fautes alléguées sur le plan pédagogique. Suspension disciplinaire sans solde.
     - ✓ Réponse au plan de redressement pédagogique envoyée.
     - ✓ En attente d'un suivi du conseiller juridique
     - ✓ Grief à déposer

f. Climat de travail et autres objets à identifier
   - ➢ Non intervention de la DGAAP adjointe par intérim et problème de climat de travail en assemblée départementale
     - ✓ Rencontre avec la professeure pour circonscrire le problème
     - ✓ Discussions en CRT.

g. Imposition d'une directrice administrative (*PV-CX716-26-02-2026-10.6.h)*
   - ➢ Une directrice administrative est parachutée dans une clinique. Aucune consultation des directions pédagogiques. Demande de suspension de délais.
     - ✓ Rencontre avec deux professeurs
     - ✓ Résumé et demande d'avis au procureur

h. Partage des DTR
   - ➢ L'Université ne permet pas le partage et la rémunération des professeur.es externes (Annexe C).
   - ➢ Procédure de transfert de fonds.
     - ✓ Discussion avec le Service des ressources humaines
     - ✓ Ouverture de l'employeur et Syndicat favorable
     - ✓ Proposition d'une lettre d'entente

i. MAO et poursuite des travaux accordés
   - ➢ Travaux non terminés pour raison de coupe financements du gouvernement.
   - ➢ Demande MAO en conséquence coupées
   - ➢ MAO sera réintroduit ou disponibles en mai-juin
     - ✓ Discussions avec la professeure
     - ✓ Demande d'informations au directeur du Service de la gestion des infrastructures et des actifs immobiliers, M. Luc Biron.

7. Présidence

a. Rencontre de suivi à venir avec le vice-recteur au développement humain et organisationnel, M. Mathieu Desjardins, et le Secrétaire général, Me Éric Hamelin, concernant les mesures proposées pour préserver la confidentialité de la Protectrice Universitaire;

b. En suivi de la sentence arbitrale pour harcèlement psychologique : rencontre avec la direction départementale pour discuter des mesures à mettre en œuvre pour favoriser une réintégration harmonieuse de la professeure;

c. Mise en œuvre des statuts : invitation à prévoir les travaux avant la fermeture des bureaux (mode de fonctionnement du CRT, calendrier des opérations et procédurier des employés, etc.);

d. 8 avril : Rencontre avec des représentants de l'Association générale étudiante pour discuter du Chantier.

CX718-09-04-2026-12 Questions diverses

Le Service de la gestion des infrastructures et des actifs immobiliers inspecte les bureaux et locaux, notamment ceux du premier étage du pavillon Ringuet. Une fissure est apparue sur un mur du bureau du CAU, ainsi que dans le local du Syndicat des chargés de cours.

CX718-09-04-2026-13 Date de la prochaine réunion

La présidence de la réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 30 avril 2026.

CX718-09-04-2026-14 Clôture de la réunion

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 33.

Pier-Luc Lajoie Président de la réunion	François Landry Secrétaire de la réunion